



Tarifs forfaits remontées mécaniques (TSF BLACHE) ETE 2020

Pour tout forfait			
Pour tout nouveau support fourni	1,00 €		
VTT Descente - Tarifs Publics aux caisses et sur internet			
	Adulte	Jeune / Etudiant / Senior	Enfant
Montée Unique	7 €		
Journée	17 €	14,50 €	12 €
2 jours consécutifs	33 €	28 €	23 €
3 jours consécutifs	49 €	42 €	34 €
	Plein Tarif	Jeune	Enfant
Saison Eté seul	130 €	115 €	94 €
Saison Eté 2020 + Hiver 2020-2021	299 €	244 €	193 €
VTT Descente - Tarifs sur justificatif directement aux caisses			
	Adulte	Jeune / Etudiant / Senior	Enfant
Groupes (7 personnes ou plus)	12 €		
Professionnels (seul, avec 1 ou 2 clients)	17 €	14,50 €	12 €
Professionnels (avec au moins 3 clients)	Gratuit		
	Plein Tarif	Jeune	Enfant
Journée avantage famille employé AGS Nature (jusqu'à 5 journées)	12 €	10,50 €	8,50 €
Saison Eté avantage famille employés AGS Nature	91 €	81 €	66 €
Saison Eté 2019 + Hiver 2019-2020 famille employés AGS Nature	210 €	171 €	136 €
VTT Descente - Tarifs sur convention signée au préalable			
	Adulte	Jeune / Etudiant / Senior	Enfant
Scolaires et Centres de Loisirs	9 €		
Partenaires Alpe du Grand Serre	13 €	11 €	9 €
Piétons - Tarifs publics aux caisses des remontées mécaniques			
	Plein Tarif	Enfant	Pack " Tribu "
Trajet Unique (montée ou descente)	7,00 €	5,50 €	6,00 €
Aller - Retour (montée et descente)	10,00 €	8,50 €	9,00 €

Les tarifs indiqués sont TTC
TVA en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Assurance

Seuls les forfaits Saison « Eté + Hiver » peuvent être complétés par une assurance, au tarif de 36€ la saison. Cette assurance ne couvre que la saison hivernale et pas l'été. Aucune assurance n'est proposée par AGS Nature en été

Offres spéciales*

Forfait journée

Adulte : 14,5 €

Jeune-étudiant-sénior : 12 €

Forfait 2 jours consécutifs

Tout âge : 23 €

*Tarifs dans le cadre d'événements spécifiques, plus de détails ci-après

AGS NATURE

Immeuble Les Métézès

636, route de la Mure

38350 LA MORTE

email : agsnature@gmail.com

Siret : 804 384 360 00017



Détails et conditions

Cartes supports :

La fourniture d'une nouvelle carte support par les caisses des remontées mécaniques entrainera le paiement de 1.00€ supplémentaires par carte délivrée. Les cartes supports de l'Alpe du Grand Serre ne sont pas reprises ou remboursées mais sont réutilisables et rechargeables, aux caisses ou sur internet.

Le rechargement d'une carte fournie par le passé à un quelconque client reste quant à lui gratuit, par internet ou directement sur place aux caisses des remontées mécaniques.

Catégories d'âge et tarifs réduits :

- Moins de 5 ans : gratuit
- Enfant : de 5 à 13 ans inclus
- Jeune : de 14 à 17 ans inclus
- Plein tarif : de 18 à 64 ans inclus
- Sénior : à partir de 65 ans
- Etudiants : jusqu'à 25 ans - tarif soumis à la présentation d'un justificatif



Tout forfait, sauf plein tarif, nécessite une pièce justificative à présenter aux caisses des remontées mécaniques sans laquelle aucun tarif réduit ne sera délivré.

Tarifs publics :

- « Une montée » : remontée par le télésiège de la Blache avec transport du vélo jusqu'au sommet du Télésiège. Descente à la charge du cycliste, par les pistes tracées et ouvertes du domaine de l'Alpe du Grand Serre. Ce tarif est tout âge, c'est-à-dire sans distinction selon les catégories d'âge précédemment citées
- 2 et 3 jours consécutifs : offre valable en fonction des dates d'ouverture des remontées mécaniques.

Tarifs spécifiques :

- Groupes : groupes préalablement constitués, à partir de 7 personnes, ne séjournant pas sur la station de l'Alpe du Grand Serre. Le tarif, tout âge, ne prend pas en compte les différentes catégories d'âge. Un seul règlement par groupe, à effectuer au moment de l'achat.
- Professionnels : professionnels de la montagne, guides et accompagnateurs, moniteurs cyclistes français (MCF) – un justificatif sera demandé et à présenter directement aux caisses des remontées mécaniques. Gratuité accordée si le professionnel est accompagné d'au moins 3 clients : forfait délivré au Professionnel en même temps que les forfaits de ces clients.
- Avantage Famille employés AGS Nature : tout membre proche de la famille d'une personne employée par AGS Nature. Pour le forfait Saison Été : l'employé d'AGS Nature justifie d'un contrat saisonnier « Été 2020 ». Pour le forfait Saison Été + Hiver : l'employé d'AGS Nature justifie d'un contrat saisonnier « Été 2020 » ainsi que sur l'hiver 2020-2021. Tarifs également accordés au membre proche de la famille du personnel permanent et indépendant.

Tarifs sur convention :

- Les tarifs spécifiques ne sont disponibles aux prestataires qu'après signature d'une convention de partenariat avec AGS Nature.
- Scolaires et Centres de Loisirs : Ecoles, collèges et lycées, MJC, centres aérés ayant préalablement signé une convention de partenariat avec AGS Nature.
- Partenaires Alpe du Grand Serre : dans le cadre de son développement d'activité, AGS Nature se réserve le droit de convenir avec un prestataire tiers d'une convention de partenariat, signée par les deux parties. Certains publics-cibles pourront profiter de ces tarifs comme les clubs et équipes de cyclisme, les comités d'entreprise, les bureaux et associations étudiantes ou d'autres prestataires pour lesquels AGS Nature estime judicieux de convenir de tarifs préférentiels. La catégorie « Partenaires Alpe du Grand Serre » inclut également la catégorie « Hébergeurs » développée ci-dessous.
- Hébergeurs professionnels et particuliers : hébergeurs professionnels, résidents sur la station de l'Alpe du Grand Serre ainsi qu'aux loueurs particuliers de la station de l'Alpe du Grand Serre répondant aux conditions suivantes :
 - Souscrire à la prestation « place de marché » de l'Office de Tourisme (par conséquent, commercialiser son bien en ligne sur le site www.alpedugrandserre.info)
 - Proposer une réduction sur son hébergement d'au moins 10%
 - S'acquitter de la taxe de séjour
 - Disposer d'un label ou marque nationale ou classement ou labélisation AGS Confort.
 - Produire un contrat de location en bonne et due forme
 - Accepter les présentes conditions de ventes.



ALPE DU GRAND SERRE, AGS Nature régie des remontées mécaniques

Tarifs piétons :

- Jeune - Etudiant - Sénior : aucun tarif concernant cette catégorie d'âge ne sera délivré pour un transport « piéton ». Toute personne ayant 14 ans révolus sera incluse dans la catégorie « Plein Tarif ».
- « Pack » : tarif applicable à tout groupe préalablement constitué de 4 personnes ou plus.
- 1 trajet : comprend une montée OU une descente sur le Télésiège de la Blache.
- 1 aller-retour : comprend une montée ET une descente sur le Télésiège de la Blache.

Offres spécifiques

Tarifs spécifiques pratiqués dans le cadre d'événements particuliers

Sont prévus :

- Journée Spéciale « Ouverture du Bike Park », le Lundi 1^{er} Juin 2020
- Weekend Spécial « Filles », le Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet 2020 (tarif applicable à toutes les femmes ou à tout homme déguisé en femme, directement sur place)
- Weekend spécial fermeture le Samedi 26 et Dimanche 27 Septembre 2020

Tout autre événement particulier ou à thème impliquant l'instauration des tarifs spécifiques fera l'objet d'une convention entre l'organisateur et AGS Nature

Gratuités et compléments :

- Les caisses des remontées mécaniques pourront octroyer un « tarif complément » à toute personne ayant acheté un titre et étant en règle mais souhaitant passer sur un autre type de forfait (de « montée unique VTT » à « journée VTT » par exemple). Seuls des compléments à la charge de l'acheteur pourront être délivrés : aucun remboursement ne pourra être octroyé par les caisses des remontées mécaniques sans accord préalable de la direction.
- Toute gratuité spécifique devra être précisée et justifiée
- Des forfaits gratuits pourront être délivrés dans certains cas et notamment :
 - Geste commercial auprès de la clientèle ayant déjà acheté un forfait été, selon la justification et certains cas de figure soumis au service commercial et après validation du directeur de la station
 - Echange de marchandise : possibilité pour AGS Nature de délivrer des forfaits à un prestataire dans le cadre d'un échange de marchandise et ce avec tout type de prestataires (médias, sites internet, services de communication, partenaires, ...)
 - Dons et dotations à des associations locales pour les aider dans leur financement ou dans l'organisation de manifestations (tombolas, lotos, concours de coinche ou belote, ...)
 - Appoint dans le cadre d'événementiel station

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres gratuités avec justificatifs pourront être accordées après validation du directeur de la station.

AGS NATURE

Immeuble Les Métézès

636, route de la Mure

38350 LA MORTE

email : agsnature@gmail.com

Siret : 804 384 360 00017